

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 50134-5:2021**

## **Systemes d'alarme - Systemes d'alarme sociale - Partie 5: Communication et interconnexion**

Alarm systems - Social alarm systems -  
Part 5: Interconnections and  
communications

Alarmanlagen - Personen-Hilferufanlagen  
- Teil 5: Verbindungen und  
Kommunikation

**07/2021**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 50134-5:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 50134-5:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN 50134-5:2021

**NORME EUROPÉENNE** **EN 50134-5**  
**EUROPÄISCHE NORM**  
**EUROPEAN STANDARD**

Juillet 2021

ICS 13.320

Remplace l' EN 50134-5:2004 ainsi que l'ensemble de ses amendements et corrigenda (le cas échéant)

Version française

**Systemes d'alarme - Systemes d'alarme sociale - Partie 5:  
Communication et interconnexion**

Alarmanlagen - Personen-Hilferufanlagen - Teil 5:  
Verbindungen und Kommunikation

Alarm systems - Social alarm systems - Part 5:  
Interconnections and communications

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2021-06-07. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à cette Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



Comité Européen de Normalisation Electrotechnique  
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung  
European Committee for Electrotechnical Standardization

**CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles**

**Sommaire**

Page

Avant-propos européen.....	4
Introduction.....	6
1 Domaine d'application .....	7
2 Références normatives .....	7
3 Termes, définitions et abréviations .....	8
3.1 Termes et définitions .....	8
3.2 Abréviations .....	10
4 Interconnexions .....	11
4.1 Exigences générales .....	11
4.2 Interconnexions non filaires .....	11
4.3 Disponibilité .....	11
4.4 Contrôle .....	12
4.5 Sécurité.....	12
4.6 Délai de transmission .....	12
4.7 Transmission vidéo et autres applications .....	12
4.8 Communication vocale duplex .....	12
5 Communications.....	13
5.1 Observations .....	13
5.2 Exigences générales .....	13
5.3 Equipement de transmission d'alarme .....	14
5.3.1 Généralités.....	14
5.3.2 Liaisons de transmission partagées avec d'autres applications .....	15
5.3.3 Contrôle de l'interconnexion avec l'AE .....	15
5.4 Exigences de performances techniques du système de transmission d'alarme .....	15
5.4.1 Généralités.....	15
5.4.2 Voies à commutation ou à connexion par sessions .....	15
5.4.3 Réseaux à commutation par paquets .....	17
5.5 Contrôleur .....	18
5.5.1 Exigences environnementales .....	18
5.5.2 Niveaux d'accès .....	18
5.5.3 Voies à commutation ou à connexion par sessions .....	18
5.5.4 Voies virtuelles permanentes à commutation par paquets .....	18
5.5.5 Transmetteurs vocaux .....	18
6 Conversion numérique-analogique dans la voie de transmission d'alarme .....	18
6.1 Observations .....	18
6.2 Généralités.....	19
6.2.1 Généralités.....	19
6.2.2 Equipement de réseau de transmission .....	19
6.2.3 Unités de conversion numérique-analogique.....	20

7	Déclenchement d'alarme logique .....	20
7.1	Observations .....	20
7.2	Généralités.....	20
7.3	Déclenchement d'alarme logique à partir d'un dispositif local autonome connecté à l'unité locale ou au contrôleur .....	21
7.3.1	Généralités.....	21
7.3.2	Déclenchement d'alarme logique généré dans l'unité locale ou le contrôleur .....	21
7.3.3	Déclenchement d'alarme logique à partir d'une plateforme d'approvisionnement et de gestion des dispositifs .....	21
7.3.4	Déclenchement d'alarme logique dans le système de gestion des alarmes .....	22
8	Exigences générales relatives à la sécurité .....	23
8.1	Généralités.....	23
8.2	Considérations relatives à la conception.....	23
8.3	ATS.....	23
8.4	Utilisation d'algorithmes cryptographiques et de protocoles de sécurité normalisés.....	23
8.5	Exigences d'authentification .....	24
8.6	Essais .....	24
8.6.1	Généralités.....	24
8.6.2	Performances de l'ATSN.....	24
8.6.3	Délai de transmission .....	24
8.6.4	Intervalle de vérification.....	24
8.6.5	Disponibilité.....	24
8.6.6	Calcul de la disponibilité .....	24
8.7	Documentation .....	24
8.8	Vérification des performances des interconnexions .....	25
	Bibliographie.....	26